

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 456

**Artikel:** Ceux qui réfèrent et ceux qui recourent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027165>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Du cinéma

*Les Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz. Je me réjouissais beaucoup de voir ce film, qui se déroule à Lausanne, au Gymnase de la Cité, au café de l'Evéché, au Châlet-à-Gobet, etc., mais surtout le premier film d'une cinéaste suisse.

Hélas, je dois dire ma déception. "Un film qui montre l'ennui de vivre en Suisse romande", disait-on. Je veux bien, quoique ne m'étant personnellement presque jamais ennuyé.

Malheureusement, tout ici me paraît faux.

Faux dans la "thèse" générale et faux dans les détails. L'une des premières séquences nous fait assister à une leçon d'allemand. Je ne nie pas que nos élèves s'ennuient pendant les leçons. Je nie qu'ils s'ennuient de cette façon-là : écoutant bien sagement (il leur arrive de chahuter !) le discours interminable *en allemand* débité sur un ton rapide par un professeur — aucun de mes collègues ne commettrait pareillement la faute, tout bonnement parce que la quasi-totalité des élèves serait incapable de suivre : — dans une salle où pas un papier ne traîne par terre (!), aux murs ripolinés et nus — pas une circulaire, pas un poster, pas une photo, pas une caricature d'un bon maître, pas un tract plus ou moins incendiaire — la cinéaste a-t-elle jamais pénétré dans une salle du gymnase ?

Le reste à l'avenant : sans cesse l'action (si l'on peut parler d'action) se poursuit dans la pénombre, transformant les intérieurs en d'admirables Vuillard (car le film est très "beau"), mais les figeant. Par exemple, les scènes qui se déroulent au café de l'Evéché (où les gymnasien·nes ne vont d'ailleurs guère le soir) : des apathiques, des mélancoliques — je ne nie pas qu'il n'y en ait quelques-uns — alors que ce que je vois généralement, ce sont des jeunes qui discutent, qui contestent, qui s'indignent ; qui s'ennuient peut-être, mais qui se révoltent ; qui s'interpellent, qui flirtent, etc.

En un mot, Patricia Moraz propose un "cas", qui n'a rien d'exemplaire. On se persuade que

l'héroïne, admirablement jouée par Isabelle Huppert, est une fille qui ne souffre pas tant des structures d'une société plus ou moins répressive, où seul règne l'esprit de profit, où l'on s'ennuie, etc. que du fait qu'elle s'intéresse exclusivement à son nombril et que ledit ne présente pas grand intérêt... Mes élèves sont infinitement plus vivants, plus ouverts, plus généreux que ceux que nous voyons dans le film.

\* \* \*

A propos de mon article *Terrorismes* (DP450), où je m'en prenais à une Table ouverte de la TV romande, le Conseiller d'Etat Fontanet a pris la peine de m'écrire (je trouve ça admirable, et sans vouloir dire qu'il n'y a point comme nous, je me demande si dans d'autres pays, un magistrat trouverait bon d'écrire au premier citoyen venu pour lui exposer son point de vue, avec une parfaite courtoisie). Je l'accusais de s'en tenir à une seule forme de terrorisme, à l'exclusion du terrorisme d'Etat. Il me répond qu'une telle vue est à l'antipode de ses convictions profondes :

"Pour moi, le terrorisme d'Etat est même le terrorisme le pire, celui qu'on pourrait considérer à l'état pur . . .

(...) Je voulais vous le dire, de même que je tiens à préciser que, pas plus que vous je pense, d'aucune façon je ne ferme les yeux devant un quelconque terrorisme, que ce soit celui des gens au pouvoir, de minorités agissantes ou de personnes individuelles. Dans ma vive réprobation, toutes ces formes de calamité ont leur place. Peut-être ne vous ai-je pas donné une impression suffisamment claire à ce sujet ; mais peut-être avez-vous aussi injustement extrapolé : mais vous ne me connaissez pas et vous vous faites une idée de l'homme d'Etat que je suis qui n'est certainement pas conforme à la réalité."

C'est peu de dire que me voilà convaincu : je présente à Monsieur Fontanet mes excuses — tout en me réjouissant presque de mon impaire, puisqu'il m'a valu une lettre comme je n'en recevrai sans doute pas d'autre semblable.

J.C.

## Ceux qui réfèrent et ceux qui recourent

Pas de valse des étiquettes à rebours chez les boulanger·es. Le peuple et les cantons ont avalisé la hausse du prix du pain intervenue en septembre dernier.

La démonstration socialiste a donc manqué l'effet recherché, mais risque d'en avoir atteint un autre, conforté par le refus de la loi sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche : le feu vert est donné à M. Chevallaz pour le troisième paquet d'économies, à la charge des consommateurs consentants !

Reste quand même ouverte la question de la constitutionnalité. C'est justement celle qu'ont posée au Tribunal fédéral les industriels suisses des "graisses", à la suite de l'augmentation, également en septembre dernier, des prélèvements sur les huiles et margarines importées... On attend avec intérêt le verdict de Mon Repos. Selon la composition de la Cour, un groupe de pression de vingt cinq membres, solidement organisés pour la défense de leurs intérêts communs, pourrait obtenir davantage que le référendum socialiste.

### GENÈVE

## La Caisse d'Epargne fidèle à elle-même

"Rénovée" immeuble après immeuble, rue par rue, la ville est de cette façon plus sûrement démolie que le ferait un bulldozer ou une vague de bombardiers.

Le dernier numéro de la revue suisse "werk-archithese" (15-16, mars-avril 1978), accumulant les photographies et les exemples au long de tout un siècle, analyse le processus de ce que l'on appelle la "rénovation diffuse" et dont Genève est un témoin inquiétant de clarté : le citoyen a l'impression que rien ou presque ne change, alors que toute sa ville se transforme de fond en comble.

Cette étude, menée à bien par des enseignants